

LEXIQUE
COMORIEN-FRANÇAIS

Les Comores aux éditions L'Harmattan

BAKO ABDOU S., *Brûlante est ma terre*, 140 p., 1991.

BLANCHY-DAUREL Sophie, *La vie quotidienne à Mayotte*, 240 p., 1990.

DAMIR Ben Ali, BOULINIER Georges et OTTINO Paul, *Traditions d'une lignée royale des Comores*, 192 p., 1985.

FASQUEL Jean, *Mayotte, les Comores et la France*, 1991.

LAFON Michel, *Lexique français-comorien (shingazidja)*, 240 p., 1991.

MARTIN Jean, *Les Comores : quatre îles entre pirates et planteurs*, 2 vol., 600 p. + 478 p., 1983.

TOIHIRI Mohamed, *La république des imberbes*, 1985.

Mohamed Ahmed-Chamanga

Centre d'Etudes et de Recherches
sur L'Océan Indien Occidental
(CEROI - INALCO)

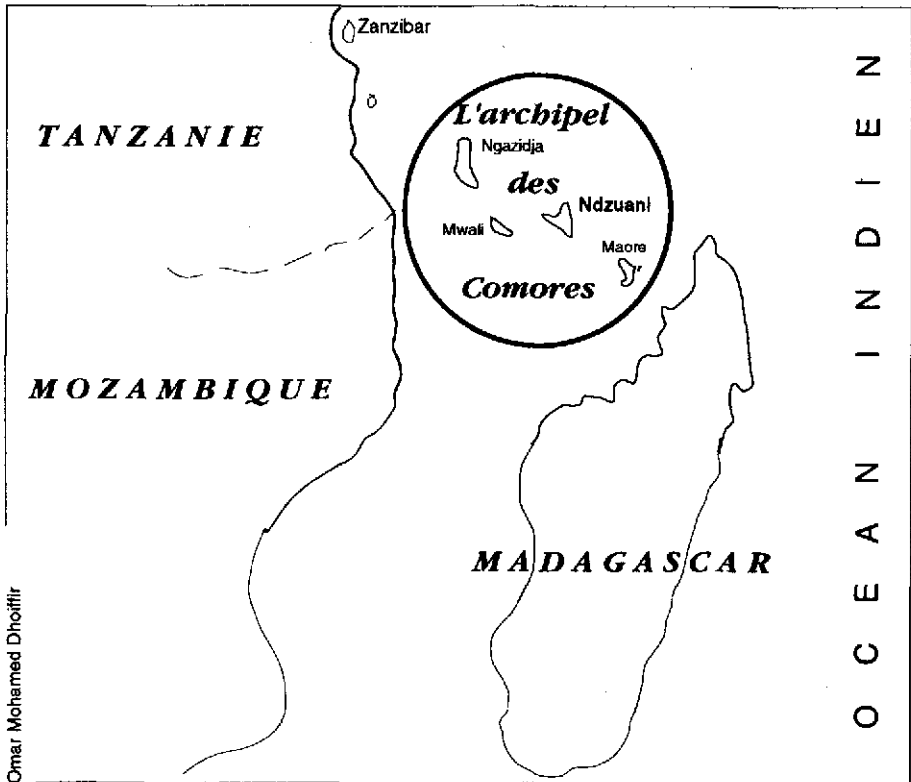
LEXIQUE

COMORIEN (*shindzuani*)

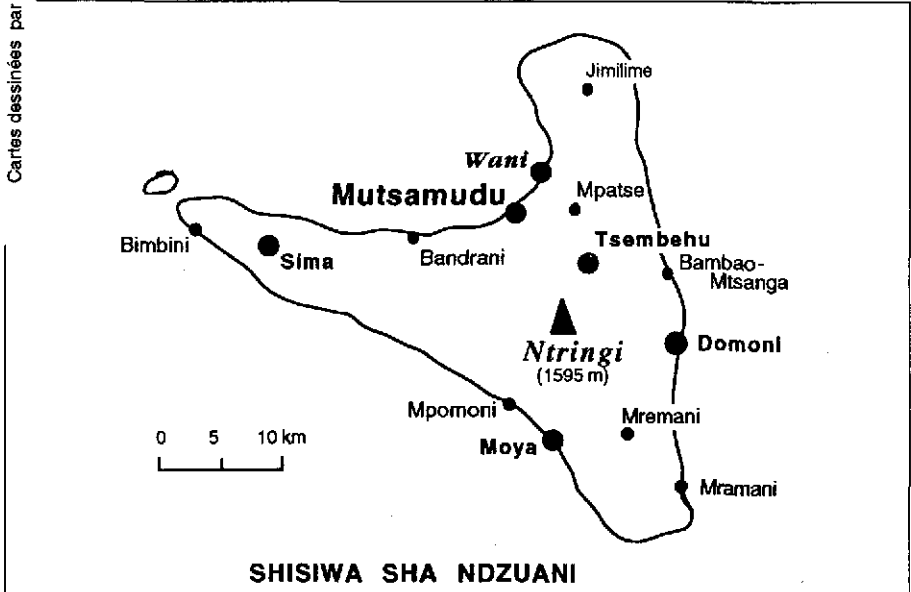
FRANÇAIS

Editions l'Harmattan
5-7 rue de l'Ecole Polytechnique
75005 Paris

Les Comores : carte de situation



Cartes dessinées par Omar Mohamed Dhoifir



*à la mémoire de mon oncle
Ahmed Abdou Cheikh*

REMERCIEMENTS

Née voilà une vingtaine d'années avec les travaux de Tucker et Bryan sur la prosodie du *shingazidja*¹, la linguistique comorienne moderne demeure encore jeune et reste un domaine qui excite encore trop peu de passions. Les publications sont trop éparses et portent souvent sur des aspects particuliers et limités de la langue. Un travail, comme celui-ci, n'aurait donc pas pu se faire sans l'aide et la contribution de nombreuses personnes. Je voudrais leur témoigner toutes ici toute ma gratitude.

Je pense en particulier à mes amis et collègues du CEROI : le Pr Pierre Vérin, Noël J. Gueunier, Michel Lafon, Claude Allibert et Narivelo Rajaonarimanana.

Mes pensées vont aussi à ceux qui m'ont formé en linguistique africaine, en particulier au regretté Maurice Houis, puis à Emilio Bonvini, Pierre Alexandre et Gérard Philippon.

Je pense enfin à tous ceux qui, à des degrés divers, m'ont apporté leur soutien, aussi bien intellectuel que moral, en particulier à ma famille, puis à : Abdallah Daoud, Ahmed Ben Cheikh Attoumane, Ainouddine Sidi, Alhaouthou Bacar, Alyachouroutu Soilih, Arfina, Daniel Ahmed, Omar Mohamed Dhoiffir, Romain (pour l'identification scientifique de certaines plantes), et Said Ahmed Allaoui Abdérémane.

¹ Tucker A.N., Bryan M.A., 1970, "Tonal classification of Nouns in Ngazidja", *African Language Studies*, XI, pp. 351-382.

AVANT-PROPOS

Le nouveau dictionnaire anjouanais d'Ahmed-Chamanga marque une nouvelle étape dans les études comoriennes. Jusqu'à l'indépendance l'existence même de la langue comorienne était niée au point qu'un respectable professeur de Sorbonne, spécialiste de l'Afrique, recommandait aux habitants de l'archipel de se tourner vers le swahili. Le swahili, ceux-ci l'avaient déjà connu comme langue officielle ou diplomatique jusqu'à l'arrivée des Français. Et cette prédominance d'une langue sœur, et de surcroît voisine, avait contribué à entretenir l'équivoque qu'après tout, le comorien sous toutes ses formes n'était qu'un dialecte du swahili, un peu comme si l'on considérait le français comme un dialecte de l'italien...

Sur place, nul ne s'y trompait cependant : vers 1945, Saïd Houssein avait déjà rédigé un important manuscrit sur la culture comorienne dans sa variété du shingazidja, la langue de la Grande-Comore¹. C'est dans cette langue qu'Ali Saleh traduisit aussi le texte pour le référendum de 1974 sur l'Indépendance², et c'est surtout dans cette langue qu'Ali Soilih, le président de l'État comorien fit préparer les premiers textes administratifs vernaculaires³.

En 1980, Ahmed-Chamanga et Marie-Françoise Rombi publiaient ensemble un volume de contes où l'anjouanais était déjà bien représenté. Rombi devait aussi écrire une thèse sur le mahorais, très proche de l'anjouanais et Ahmed-Chamanga de son côté étudiait de son côté le corpus de sa langue natale, le shindzuani.

¹ Chouzour, S.
1982 "Histoire et sociologie de Ngazidja. Le manuscrit de Saïd Hussein. Présentation, traduction et notes." *Études Océan Indien*, p. 15-53.
1983 "Propos de Saïd Hussein et compréhension de la civilisation comorienne" *Études Océan Indien*, p. 101-116.

² Ahmed-Chamanga, M. & Gueunier, N. J.
1977a "Recherche sur l'instrumentalisation du comorien : phonologie, graphie" *ASEMI*, p. 45-77.
1977b "Recherche sur l'instrumentalisation du comorien : problème d'adaptation lexicale" *Cahiers d'Études africaines*, p. 213-239.

³ Lafon, M.
1990 *Paroles et discours d'Ali Soilibi, président des Comores : 1975-1978*, CERIO (INALCO), coll. "Travaux & Documents", n°9, 227 p.

Enfin, pour ceux qui risquaient encore de rapprocher abusivement le swahili et le comorien, Jean-Luc Sibertin-Blanc comparait la syntaxe verbale des deux langues dans une contribution essentielle.⁴

Le Centre d'Études et de Recherches sur l'Océan Indien (CEROI) de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO) a orienté son action sur les Comores dans deux directions principales. D'une part, il favorise les travaux sur des aspects essentiels de la culture (Sultan Chouzour), de la littérature (Moussa Saïd et Daniel Ahmed), de l'histoire (Ainouddine Sidi et Emmanuel Vérin). D'autre part, il stimule la parution des documents linguistiques essentiels que sont les dictionnaires. Après le dictionnaire de malgache de Mayotte de Noël Gueunier, le lexique de shingazidja de Michel Lafon, voilà maintenant que Ahmed-Chamanga nous livre sa précieuse contribution lexicologique en shindzuani. Les étudiants de comorien en France, mais surtout ceux des Comores, disposent désormais de l'outil indispensable attendu depuis longtemps.

« *La msaâda likomo, labaki, la mwenye shamba* »⁵, dit la sagesse anjouanaise. Gageons que les Comoriens de naissance ou d'adoption sauront saisir la perche que leur tend Ahmed-Chamanga.

Pierre Vérin
Professeur à l'INALCO
Directeur du CEROI

⁴ Sibertin-Blanc, J.-L., 1980, "Sur quelques aspects des dialectes comoriens en contraste avec le kiswahili", *Études et Documents*, EACROTANAL, Zanzibar, pp. 33-68.

⁵ Expression signifiant : " Voilà les outils, à vous de travailler le champ "

Takridh

تكريظ

Inu takridh ya ikamusi ntukufu yabo ilio amba ne de waitrunga ha lugha ya shikomoro yaparanyisa na itafsiri yayo shizungu bavuni. Ha swabu ya zizo, tswendze nithwangishie kaswida inu ha furaha ya ihazi ntukufu ikao amba de waifanya.

He Komoro, badza uzine utsehe

Udza lulu yenye huvaga daima

He Komoro, furahi ha zo watabu

Yamavuna yandrisa huja, ya mema

He Komoro, utoa wantru wasomo

Wavenua manufa ya zo wasoma

Watrungia lugha yaho ya Masiwa

Kamusi mpiya yapangiha ha wema

Yakusanya zalatsiha zaka mbali

Mwenyewe ihazi inu de Muhammad

Mwalimu wa ilugha atsimu himma

Mezi mengi na suku nyengi alatsa

Raha zahe ha huangiha na huzima

Afidishe wana mawatwani wahe

Wa leo na wa meso wafanye ndjema

Mauri de zo afanya au zike

Ndribwavu zaidi ha maumo mema

هِي كَمُورُ بَدْرَا وَزِينِ وَتَسْهِي

وَدْرَا لُولُو بِنِي هُفَاغَ دَائِمًا

هِي كَمُورُ فَرَاغَ هَا زُ وَتَبُ

يِمَاقُونُ يَانْدَرِيَسُ هُوَجَ يَا مِيمِ

هِي كَمُورُ وَتَوَا وَنْتُ وَسَوْمُ

وَتَوَا مُنُوفَ يَا زُو وَسَوْمُ

وَتَنْغِيَا لَغَه يَا هُو يَامَسُوَا

قَامُوسِ مِپِيَا يَابِنِغْهَا هَا وَيِمَا

يَاكْسِنِيَا زَالْتَسْهَا زَاكُ مَبَالِ

مُونِيُوِي يِيَهْزُ بِيِينُ دِي مُحَمَّدُ

مُوَالِمُ وَآ يِلَغَه أَتْسِمُ هِمَه

مِيَزِي مَنَغَ نَا سُوَكُو نِيِنَغَ التَّسِ

رَاغَ زَاهِي هَا هَوَانِغْهَا نَا هَزِمُ

أَفْدِيَشِ وَأَنْ مَوَاطِنِ وَآه

وَلَبِيُو نَا وَمِيَسُو وَفَنِي نَجْمُ

مُورِ دِ زُ أَفْنِيَا أَوْ زِكِ

نَدْرِبَوَاغَ زَيْدِ هَا مُومُ مِيمِ

الاستاذ عبد المجيد محمد صالح

Al-ustadh Abdul-Madjid Muhammad Swalih

(Mutsamudu - Ndzuani)

ABREVIATIONS

&

SYMBOLES

*	précède une racine du Bantu Commun, ou une forme non attestée en anjouanais	Interj.	interjection
®	indique une expression directement empruntée de l'arabe.	Intr.	intransitif
‡	pour les mots d'origine arabe, renvoie à un mot de même racine.	inv. ou Inv.	invariable
[...]	transcription phonétique (introduite seulement pour les mots dans lesquels les consonnes "b" et "d" ne sont pas des implosives)	It. ou Int.	intensif
-->	donne	Litt.	littéralement
Angl.	anglais	Mak.	Makhua
Ap.	Applicatif	Malg.	malgache
Ar.	arabe	Mn.	Moyen-neutre
B.C.	Bantu Commun	n.	nom
Cf.	Confer, comparez à	non accentog.	non accentogène
cl.	classe nominale	Par ex.	Par exemple
Cont.	Contactif	Par ext.	Par extension
Cs.	causatif	Péj.	Péjoratif
Expr.	Expression invariable.	Pers.	persan
Fam.	Familier	pl.	pluriel
Fig.	figuré	Port.	portugais
Fr.	français	Prép.	Préposition
Hind.	hindustani, le urdu actuel	Prov.	Proverbe
		Ps.	Passif
		qc	quelque chose
		qn	quelqu'un
		Rf.	réfléchi
		Rp.	réciproque ou associatif
		Rv.	réversif
		Sw.	swahili
		tr.	transitif
		V.	Voir
		v.	verbe
		Vx	Vieux, peu usité

INTRODUCTION

Le *shindzuani* ou anjouanais est une langue parlée dans l'île de *Ndzuani* ou Anjouan, aux Comores. L'ensemble des parlers de l'archipel constitue le comorien. Dans cet ensemble, le *shindzuani* forme, avec le parler de Mayotte, la branche orientale.

Comme les autres parlers comoriens (le *shimaore* ou maorais, le *shimwali* ou mohélien et le *shingazidja* ou grand-comorien ; et à la réserve du parler *kibushi* en usage dans quelques villages de Mayotte, qui est un dialecte malgache), le *shindzuani* appartient à la famille des langues bantoues. C'est donc une langue à morphologie complexe.

En raison de la surpopulation de leur île, les Anjouanais ont émigré au cours de l'histoire vers les autres îles de l'archipel comorien : la langue anjouanaise est ainsi le parler le mieux compris des Comores, et plus particulièrement à Mayotte et à Mohéli.

Rappelons qu'une langue est un système dynamique. A ce titre, elle évolue sans cesse et présente, d'une région à une autre, des variantes. La variante présentée ici est essentiellement celle de la ville de Ouani (*Wani*), dans le nord de l'île. Les différences aussi bien de mots que de prononciation n'ont pas été retenues dans ce lexique. Que le lecteur se rassure ! ces différences sont souvent si faibles que les locuteurs eux-mêmes ne s'en aperçoivent pas.

Ce lexique s'adresse aussi bien aux élèves anjouanais désireux de trouver un outil d'aide à la traduction qu'aux autres Comoriens souhaitant approfondir leurs connaissances de la culture nationale. Il s'adresse également aux chercheurs, en particulier les linguistes et les ethnologues, qui ont ainsi entre les mains le premier ouvrage de cette importance sur l'anjouanais. Il s'adresse enfin à tout un chacun qui désire tout simplement s'initier à la langue comorienne.

En effet, peu de chose a été publié jusqu'à présent sur le lexique anjouanais. Un petit lexique français-anjouanais a bien été publié en 1893 par Ormières ; mais cet ouvrage, d'ailleurs très sommaire, est aujourd'hui tout à fait dépassé. D'autre part, quelques rares listes de mots d'une dizaine de pages au maximum, ont été recueillies depuis la fin du XVIII^e siècle. Bien qu'encore modeste, ce travail constitue donc une première.

Totalisant environ 6 000 mots, le présent lexique concerne le vocabulaire de base de la langue anjouanaise. Les mots que j'ai jugés trop techniques,

comme les termes propres à un métier, à des activités traditionnelles, etc., n'ont pas été retenus ; ils seront relevés dans un travail à visée plus exhaustive que je me propose d'éditer dans un deuxième temps.

CONSULTATION DU LEXIQUE

Le classement des mots dans le lexique s'inspire du classement utilisé dans les dictionnaires usuels du swahili (Sacleux, Johnson,...), langue dont la structure est assez proche de celle du *shindzuani*. Ce classement opère un compromis :

- Les noms sont à rechercher à leur forme complète (telle qu'elle est réalisée au singulier pour les noms qui connaissent une opposition singulier/pluriel). Ainsi, on trouvera à son ordre alphabétique le nom **mntu** "homme, être humain", mais non pas le pluriel correspondant *wantu*. Ils seront immédiatement suivis entre parenthèses, soit du préfixe du pluriel suivi d'un tiret, soit de la forme complète de leur pluriel en cas de contraction ou d'alternance consonantique ; dans le cas où le singulier et le pluriel présentent la même forme, le nom sera suivi d'un tiret placé entre parenthèses. S'il n'y a qu'une classe attestée, elle sera précisée.

- Pour les verbes, un classement à la forme de l'infinitif, qui a un préfixe *hu-*, aurait conduit à les classer tous sous la lettre H. On a donc remplacé ce préfixe par un trait d'union, et classé les verbes selon l'initiale de leur racine. Ainsi *buliva* "payer" est à rechercher sous **-liva** à la lettre L.

Les noms dérivés des racines verbales selon une dérivation régulière, comme **malivo** "paiement, salaire" se trouvent par exception à ce qui a été dit au paragraphe précédent, sous le verbe correspondant (par exemple ici sous **-liva**). mais on trouvera à son ordre alphabétique **malivo**, avec un renvoi à **-liva**

- Parmi les adjectifs, certains sont invariables. Les autres peu nombreux mais très usuels ne sont réalisés qu'avec un accord de classe avec le nom qui les commande, accord qui se fait par le moyen d'un préfixe. Ils ne peuvent donc être classés que sous leur racine, qui sera précédée d'un trait d'union indiquant la place d'un préfixe d'accord. Ainsi l'adjectif qui signifie "bon" apparaît comme *mwema* dans *mntu mwema* "un homme bon" et comme *mema* dans *maji mema* "de la bonne eau", etc. On le trouvera sous la forme **-ema**, à la lettre E. Dans le cas où l'accord ne fonctionne pas de façon régulière, ou en cas d'alternance consonantique, l'entrée sera suivie immédiatement, entre parenthèses, de la forme accordée, avec l'indication de la classe.

- Il en sera de même pour les démonstratifs et les autres déterminants susceptibles de recevoir des accords de classe.

- Les autres catégories de mots sont invariables (par exemple **tsena** "à nouveau", **kula** "chaque"). Ils ne posent donc aucun problème de classement.

- Le lexique du *shindzuani* compte un très grand nombre d'emprunts à l'arabe, la plupart bien intégrés. Ils ont parfois posé un problème de classement. Quand une famille étymologique de mots issus de la même racine arabe reste assez clairement perçue comme une famille pour les locuteurs, on a préféré les grouper sous un même article ; néanmoins dans ce cas, des renvois permettent au lecteur de trouver le mot s'il le cherche à son ordre alphabétique (exemple **daima** "continuellement, sans arrêt" et **-dumu** "durer").

Dans quelques cas, la parenté qui relie ces emprunts issus de la même racine arabe n'est plus guère perçue par le locuteur comorien. Dans ce cas, chaque mot a été considéré comme indépendant (mais l'étymologie arabe reste indiquée ; ex. : **-salimu** "saluer" et **isilamu** "musulman")¹.

L'ALPHABET

Le comorien en général ne dispose pas encore d'alphabet officiel. Celui que j'ai adopté ici est celui que j'ai déjà mis en pratique dans mes différentes publications et qui est aujourd'hui largement répandu².

Les voyelles

L'anjouanais en compte cinq. Ce sont :

- **i** : qui se prononce à peu près comme dans le mot français *pitié*, qu'elle soit précédée ou non par d'autres voyelles. Ex. : **watiti** "petits" ; **faida** (lire fa-i-da) "profit"...
- **u** : qui se prononce à peu près comme le *ou* français dans *caoutchouc*. Ex. : **uzuri** "beauté" ; **putu** "piment"...
- **e** : qui se prononce à peu près comme le *é* français dans *péché*, *aérer*. Ex. : **bele** "sein" ; **upeu** (lire u-pe-u) "méchanceté"..., ou comme le *è* français dans *flèche*, *près*. Ex. **-lea** "élever", **-tseha** "rire"...

¹ Pour certains mots d'origine persane ou hindustani (l'urdu actuel) ou turque, je me suis fié aux étymologies indiquées par Johnson et Sacleux.

² Pour plus de détails, voir :

M. Ahmed-Chamanga, 1976, "Propositions pour une écriture standard du comorien", Paris, *ASEMI*, VII, 2-3, pp. 73-80.

M. Ahmed-Chamanga, M. Lafon, J.-L. Sibertin-Blanc, 1988, "Projet d'orthographe pratique du comorien", Paris, *Études Océan Indien*, 9, pp. 7-34.

- **o** : qui se prononce à peu près comme le *o* français dans *moto, coche, cambrioler*. Ex. : **popo** "balle de fusil" ; **pao** "trèfle (jeu de cartes)" ; **boi** (lire bo-i) "domestique"... , ou encore dans *poste, flore*. Ex. -**toa** "enlever, sortir", **kosa** "erreur, faute"...
- **a** : qui se prononce comme le *a* français dans *papa, oasis*. Ex. : **mataba** "feuille de manioc" ; -**bauha** (lire ba-u-ha) "éviter"...

Dans certains mots (qui sont pour la plupart des emprunts à l'arabe), on trouve des voyelles nasalisées : elles seront alors coiffées d'un accent circonflexe (ˆ). Ex. : **ïdi** "fête" ; **ûdi** "luth" ; **âda** "coutume"...

Les consonnes :

Pour ne pas compliquer inutilement l'alphabet du comorien en créant des signes particuliers, on a préféré employer les lettres qu'on trouve sur toutes les machines à écrire. On a donc été amené parfois à utiliser pour une seule consonne, deux ou trois lettres. L'anjouanais compte 40 consonnes, présentées dans le tableau suivant :

	labiales	dentales	alvéolaires	palatales	dorso-vélaires
occlusives	p	t	tr		k
	b	d	dr		g
fricatives	f	th	s	sh	(kh)
	v	dh	z	j	h (gh)
nasales	m		n	ny	
mi-nasales	mp	nt	ntr, nts	ntsh	nk
	mb	nd	ndr, ndz	ndj	ng
affriquées			ts	tsh	
			dz	dj	
continues	w		l, r	y	

Ces consonnes (à l'exception des semi-consonnes "w" et "y") peuvent être vélarisées. Elles reçoivent alors un "w" (ex : pw, bw, tw, ...)

- Les consonnes **p, t, k, f, z, j, l** se prononcent à peu près comme en français.

- les consonnes **b** et **d** ont deux réalisations [b] ~ [b̥] et [d] ~ [d̥]. La réalisation non-implosive se rencontre surtout dans les mots d'emprunt (principalement à l'arabe). La confusion entre les deux réalisations étant presque nulle, on a donc préféré ne pas les distinguer dans l'écriture.

- la consonne **v** se prononce à peu près comme en français¹.
- la consonne **g** se prononce toujours comme le *gu* français dans *guide*.
- la consonne **th** se prononce comme le *th* anglais dans *think*.
- la consonne **dh** correspond au *th* anglais dans *that*.
- les consonnes **kh** et **gh** sont des fricatives vélares (sourde et sonore) qui ne sont attestées en anjouanais que dans les prononciations étymologisantes. Elles sont rendues la plupart du temps par *h*.
- la consonne **sh** se prononce comme le *ch* français dans *chat* ou le *sh* anglais dans *shoe*. La consonne **tsh** correspond donc au français *tch* dans *caoutchouc*.
- la consonne **ny** se prononce comme dans le *gn* français dans *gagner*.
- les consonnes **m** et **n** se prononce à peu près comme en français. Mais, lorsqu'elles précèdent une autre consonne, elles se prononcent à peu près à la manière marseillaise : *tro-mpèr*, *to-mber*, *ta-niacule*, *a-ndouille*, ... Toutefois, lorsque **m** est préfixe de classe, il se réalise comme une syllabe autonome. Ex. *mlongo* (prononcer : m-longo) "porte"
- les consonnes **ts**, **dz** et **dj** ne présentent pas de difficulté particulière pour les francophones.
- la consonne **r** est toujours roulée.

L'ACCENT

L'anjouanais est une langue accentuelle : tous les mots reçoivent un accent. Mais contrairement à ce qui se passe par exemple en swahili où l'accent tombe toujours sur l'avant-dernière syllabe ou pénultième, en anjouanais, l'accent peut tomber sur toute syllabe : un mot peut très bien être accentué sur la syllabe finale (ex. : **nyumbá** "maison"), la pénultième (ex. : **nyóshi** "abeille"), l'anté-pénultième (ex. : **lávani** "vanille) et même avant. Dans une phrase, la place de ces accents peut varier, et l'accent reporté sur une autre syllabe. Les règles de ces déplacements sont trop complexes pour être énumérées dans le cadre du présent ouvrage². Je me contenterai ici de noter,

¹ On notera toutefois que ce phonème présente, dans certaines variantes régionales de l'anjouanais, deux réalisations : une réalisation labio-dentale [v] (dans un nombre très restreint de mots) et une réalisation bilabiale [β] (dans la plupart des cas).

² Pour plus de détails, on se référera à :

Ahmed-Chamanga, 1987, "L'accentuation du verbal en shindzuani...", Paris, *Afrique et Langage*, 25, 34-54.

avec un accent aigu, la place de la syllabe accentuée, aussi bien dans les entrées que dans les exemples (ces accents aigus ne sont donnés qu'à titre informatif : ils ne seront pas notés dans l'orthographe normale). Toutefois, aucun accent n'est marqué dans les entrées sur les mots (les plus nombreux) qui sont accentués sur la pénultième.

Sans entrer dans un exposé complet des règles de l'accentuation, il est pourtant nécessaire de distinguer deux catégories de mots selon leur comportement accentuel.

Ces deux catégories seront nommées respectivement "accentogène" et "non-accentogène". Ainsi par exemple, les mots **dágo** "maison" et **ndzia** "chemin", sont tous deux accentués sur la pénultième à l'état isolé. Mais leur comportement n'est pas le même si on leur adjoint le suffixe locatif **-ni** ; on obtient pour le premier **dagóni** "à la maison" et, pour le deuxième **ndziani** "en chemin". On posera que le premier est *accentogène* et le deuxième, *non-accentogène*. Une mention spéciale entre parenthèses (non-accentog.) permet de repérer les mots qui ont ce comportement particulier. Tous les mots qui, à l'état isolé, portent l'accent sur une syllabe autre que la pénultième, sont accentogènes.

Les verbes disyllabiques se divisent eux aussi en deux catégories : les *accentogènes* et les *non-accentogènes*. Ainsi, **-vúna** "récolter" et **-vúka** "s'en sortir" sont respectivement *accentogène* (pour le premier) et *non-accentogène* (pour le deuxième). Cette distinction joue un rôle important pour connaître, par exemple, la forme de l'accompli des verbes. En effet un verbe accentogène comme **-vuna** donne une forme d'accompli *avúnu* "il a récolté", tandis que un verbe non-accentogène, comme **-vuka** donne à l'accompli *avukú* "il s'en est sorti". Comme pour les noms, cette distinction ne concerne que les disyllabes. Tous les verbes d'une seule syllabe, ou de plus de deux syllabes sont accentogènes.

Philippson, 1988, "L'accentuation du comorien, essai d'analyse métrique", *Études Océan Indien*, 9, pp. 35-79.

Jouannet, 1989, *Des tons à l'accent, essai sur l'accentuation du comorien*, Aix-en-Provence, Publication de l'Université de Provence, 157 p.

LE SYSTEME NOMINAL¹

Les classes nominales

Comme pour les autres langues bantoues, la langue anjouanaise est caractérisée par la répartition des noms en classes. Une classe forme l'ensemble des noms qui engendrent les mêmes accords grammaticaux. Les racines ou thèmes reçoivent un préfixe qui en est l'indicateur de classe. Tous les mots qui dépendent du nom s'accordent avec lui en recevant un préfixe spécifique.

La répartition des noms en classes se fait souvent par paire en opposition de nombre. En suivant la convention adoptée par la linguistique bantoue, je vais énumérer les classes nominales en anjouanais :

1) Classes 1-2 : dans ces deux classes, ne figurent que les humains. Ces classes sont caractérisées par les préfixes **mu-** (ou **m-** et **mw-** lorsque la racine commence par une voyelle) au singulier et **wa-** (ou **w-** lorsque la racine commence également par une voyelle) au pluriel. Ex. :

muntru (ou mⁿtru) "personne"	wantru "personnes"
mlozi "pêcheur"	walozi "pêcheurs"
mwana "enfant"	wana "enfants"

Remarque : la classe 1 comprend une sous-classe que l'on nommera 1a. Dans cette catégorie, caractérisée par l'absence de préfixe, ne figurent également que des humains, des noms de métier, de parenté. Ex. : **fundi** "enseignant, artisan", **shemedji** "beau-frère", **shofera** "chauffeur", **bweni** "madame",... Ces mots forment leur pluriel en classe 6 (voir ci-dessous).

2) classes 3-4 : Elles sont caractérisées par les préfixes **mu-** (ou **m-** et **mw-** lorsque la racine commence par une voyelle) au singulier et **mi-** (ou **m-** lorsque la racine commence également par une voyelle) au pluriel. On trouve dans ces deux classes, des noms d'arbres et des noms divers. Ex. :

mnadzi "cocotier"	minadzi "cocotiers"
mwiri "arbre"	miri "arbres"
mhono "main"	mihono "mains"
mwezi "mois"	mezi "mois"

3) classes 5-6 : Elles sont caractérisées par les préfixes **dzi-** (dans deux mots seulement : **dzinyo** "dent" et **dzitso** "œil") ou par une absence de

¹ Pour plus de détails, on consultera :

Ahmed-Chamanga, 1992, *Le shindzuani : Éléments de phonologie et de morphologie d'une langue comorienne*, Paris, CEROI (INALCO), coll. «Travaux & Documents», sous presse.

préfixe (\emptyset -) au singulier et **ma-** au pluriel. On y trouve des mots désignant des termes de parenté, des parties du corps et divers, beaucoup de mots d'emprunt. Ex. :

dzinyo "dent"	manyo "dents"
dzitso "œil"	matso "yeux"
kara "nid"	mahara "nids"
paja "cuisse"	mavaja "cuisses"
dao "natte"	malao "nattes" ¹

Remarque : dans la classe 6, figure le pluriel des mots de la classe 1a : **mafundi** "enseignants, artisans", **mazemedji** "beaux-frères", **mazofera** "chauffeurs", **mabweni** "dames",... On y trouve également des noms de liquide, des collectifs : **maji** "eau, liquide, jus", **matrá** "huile", **ma** "ensemble de doigts", **masiwá** "archipel".

4) classes 7-8 : On trouve ici des noms divers dont les préfixes de classe sont **shi-** (ou **sh-** lorsque la racine commence par une voyelle) au singulier, et **zi-** (ou **z-** lorsque la racine commence par une voyelle) :

shitswá "tête"	zitswá "tête"
shintru "chose"	zintru "chose"
shombo "outil"	zombo "outils"
shuma "métal"	zuma "métaux"

Remarque : la classe 7 comprend également des mots désignant des noms de langue ou de manière, sans forme de pluriel en classe 8. Ex. : **shindzuani** "anjouanais, manière anjouanaise", **shifarantsa** "français, manière française", **shisawahili** "swahili", **shibushi** "malgache, manière malgache"...

5) classe 9-10 : Ces deux classes ont le même préfixe **N-** homorganique (**m-** devant *p* et *b*, **ny-** lorsque la racine commence par une voyelle, et **n-** dans les autres cas), \emptyset - devant les consonnes labio-dentales *f* et *v*, et devant beaucoup de mots d'emprunt. On trouve dans ces classes des noms de fruits, d'animaux et des noms divers. Ex. :

ntrovi "banane"	ntrovi "bananes"
manga "mangue"	manga "mangues"
nadzí "noix de coco"	nadzí "noix de coco"
mpuhu "souris"	mpuhu "souris"
mbuzi "chèvre"	mbuzi "chèvres"
fi "poisson"	fi "poissons"
vua "pluie"	vua "pluies"
hazi "travail"	hazi "travaux"
âvió "avion"	âvió "avions"

¹ On voit dans ces exemples un phénomène très important en comorien : *l'alternance consonantique*. La consonne initiale occlusive, au singulier, est remplacée au pluriel par une consonne fricative. Il serait trop long d'exposer ici le fonctionnement de ces changements. Ce phénomène, lorsqu'il se produit, sera indiqué clairement dans les entrées.

6) classe 11 : on trouve dans cette classe des noms divers commençant par le préfixe **u-** (ou **w-** lorsque la racine commence par une voyelle). Les mots désignant des objets concrets, forment leur pluriel soit en classe 10, soit en classe 6. Ex. :

utseo "van"	ntseo "vans" (cl.10)
upanga "sabre"	mpanga "sabres" (cl.10)
ulili "lit"	malili "lits" (cl.6)
waswia "conseil"	nyasia "conseils" (cl.10)
wango "bord"	nyango "bords" (cl.10)

Les mots désignant des abstractions n'ont pas de pluriel

ujuzi "connaissance"	ulibwavu "grandeur"
uzuri "beauté"	utiti "petitesse"
wewu "blancheur, clarté"	wema "bonté"

7) classe 15 : c'est la classe des infinitifs, avec comme préfixe de classe : **hu-** (**hw-** lorsque la racine verbale commence par une voyelle). Les infinitifs n'ont pas de pluriel. Ex. :

hujá "venir"	hunwá "boire"
husomesa "enseigner"	huona "voir"
hwendrá "aller, marcher"	hwanyisa "partager"

On se souviendra que les verbes sont classés non pas sous **hu** ou **hw** mais à l'ordre alphabétique de leur racine.

8) classes locatives 16, 17, 18 : ces classes, qui jouent un certain rôle grammatical, ne comportent qu'un seul nom indépendant **vahanu** ou **wvahanu** "endroit" (de classe 16).

Accords des classes

1) Les déterminants.

Ce sont :

a) les pré-préfixes.

Ce sont des éléments qui précèdent le préfixe de classe et qui permettent de donner au nom un sens défini, déterminé. Le mot désigné est connu ou reconnu par l'interlocuteur. Ex. : **muntru** "une personne", **umuntru** "la personne (celle dont on a déjà parlé)" ; **nkuhu** "une poule", **inkuhu** "la poule (celle qu'on a déjà mentionnée, celle qui est connue de votre interlocuteur). L'emploi du pré-préfixe entraîne ou s'accompagne souvent de l'emploi d'un démonstratif ou d'un possessif après le nom.

b) Les adjectifs :

Les adjectifs (qualificatifs et numériques) prennent généralement le même préfixe que le nom qu'ils déterminent. Les accords en classe 5 et 9/10 posent parfois problème. Ex. : **muntru muzuri** "une jolie personne", **wantru wazuri** "de jolies personnes". Mais on a : **gari dzizuri** "une belle voiture" (cl.5), **nguo ndzuzuri** "un joli vêtement" ou "de jolis vêtements" (cl.9/10). Outre ces accords souvent imprévisibles, certains adjectifs voient leur consonnes initiales alterner avec d'autres. Compte-tenu de cette

particularité et de son caractère parfois imprévisible, l'entrée du mot dans le lexique sera complétée des accords de ces trois classes.

c) *les démonstratifs* :

Le shindzuani connaît trois types de démonstratifs selon le degré d'éloignement de l'objet désigné : le *proche* -**ni** ou -**nu** "ceci, ce...-ci", l'*intermédiaire* --**o** (qui s'accorde sur deux paradigmes ; l'objet désigné n'est pas très éloigné) et l'*éloigné* -**le** "cela, ce...là-bas". Ex. : **shintru shini** "cet objet-ci", **shintru shisho** "cet objet-là" et **shintru shile** "cet objet là-bas".

Dans les contes et les narrations, ces trois démonstratifs (plus particulièrement l'*intermédiaire* et l'*éloigné*) peuvent être employés comme des démonstratifs de référence : **shintru shisho** "l'objet en question", **djini lile** "le djinn en question".

Il convient ici de s'attarder un tout petit peu sur les 3 classes locatives 16, 17 et 18. Si, sur le plan morphologique, elles ne présentent pas de difficulté particulière, il me semble par contre utile de préciser les valeurs sémantiques qui les distinguent :

- les 3 formes d'accords de la classe 16 indiquent des endroits très précis et bien délimités. Ces accords présentent les trois degrés vus ci-dessus : **vani** ou **vanu** "ici", **vavo** "là" et **vale** "là-bas",

- les formes d'accords des classes 17 et 18 indiquent des endroits moins précis et certainement plus vastes que pour la classe 16. Ces deux classes semblent apparaître comme en opposition de nombre singulier/pluriel. On a ainsi :

- cl.17 : **hunu** "ici, par ici"
hule "là-bas, par là-bas (un endroit qu'on voit)"
hoho "là-bas (un endroit qu'on ne voit pas)"
- cl.18 : **munu** "ici, partout ici"
mule "là-bas, partout là-bas (toute une région qu'on voit)"
momo "là-bas, partout là-bas (toute une région qu'on ne voit pas)"

d) *le connectif -a* :

C'est un élément grammatical qui introduit un complément de nom. Ex. : **umwana wá shekhi** "le fils du cheikh", **mindru yá mbuzi** "pattes de chèvres".

e) *les possessifs* :

Les possessifs sont construits à partir du connectif -**a** qui s'accorde normalement, suivi d'un pronom substitutif qui ne peut s'employer que dans ce contexte. Ces pronoms, que j'appelle *possessifs*, sont pour les

premières et deuxièmes personnes : **-ngu** "moi", **-ho** "toi", **-tru** "nous" et **-nyu** "vous". Ex. : **mwana wangu** "mon enfant (Litt. l'enfant de moi) ; **shintru shangu** "ma chose (Litt. : la chose de moi), **mme waho** "ton mari (Litt. : le mari de toi)..."

Pour les pronoms possessifs des autres classes, voir le tableau de la page 24.

f **les indéfinis et les interrogatifs :**

Ils obéissent aux mêmes accords que les démonstratifs et le connectif. Ex. : **muntru wontsi** "tout homme, quiconque", **shintru shontsi** "tout objet, objet quelconque" ; **muntru yví ?** : "quel homme ?", **shintru shiví ?** : "quel objet ?"

2) **Les verbaux :**

Dans la conjugaison, les verbes doivent obligatoirement avoir un préfixe sujet, en accord de classe avec le nom sujet (sauf pour les premières et deuxièmes personnes où on a les pronoms personnels). Ils peuvent aussi recevoir un préfixe, dit traditionnellement "infixe-objet" (remplissant la fonction d'objet). Ce dernier précède immédiatement le radical verbal. Ex. **umwána asinwá lidzia** "l'enfant boit le lait" ; **umwána asilinwa** "l'enfant le boit".

Les principaux accords sont résumés dans les tableaux ci-dessous :

Les pronoms

1) les pronoms allocutifs :

Ce sont les pronoms qui représentent les personnes participant au discours. Le *shindzuani* en connaît deux types, résumés dans le tableau suivant :

	autonomes	non-autonomes	
		sujet	objet
1ère pers. sg.	wami "moi"	ni- "je" tsi- "je" (acc.) tsi- "je (conditionnel négatif)"	-ni- "me, moi"
2e pers. sg.	wawe "toi"	u- "tu"	-hu- "te, toi"
1ère pers. pl.	wasi "nous" ¹	ri- "nous"	-ri- "nous"
2e pers. pl.	wanyu "vous"	mu- "vous"	mu...ni "vous"

Dans le classement du lexique, on ne trouvera que les formes autonomes ; les autres ont été considérées comme des variantes de ces formes.

2) les pronoms substitutifs :

Ici, on a également deux types : les autonomes et les non-autonomes (ces derniers figurent dans le tableau de la page précédente : ce sont les préfixes verbaux).

¹ Les jeunes (jusqu'à une vingtaine d'années) disent *watru*.

Tableau d'accords des pronoms substitutifs autonomes

classes	sens : lui, elle, eux, elles
1	waye
2	wawo
3	uwo
4	uyo
5	ulo
6	uyo
7	usho
8	uzo
9	uyo
10	uzo
11	uwo
15	uyo
16	uvo

3) les présentatifs :

Comme pour les démonstratifs, les présentatifs connaissent trois degrés : *proche*, *intermédiaire* et *éloigné*. Le premier peut être traduit par *voici*, *le* ou *la* ou *les voici*, Le deuxième et le troisième par *voilà*, *le* ou *la voilà*, *les voilà*. Voici les principaux accords :

classes	proches	intermédiaires	éloignés
1	tsiwani	tsiwo	tsule
2	tsáwani	tsawo	tsáwale
3	tsiwani	tsiwo	tsule
4	tsíyani	tsiyo	tsile
5	tsílani	tsilo	tsílile
6	tsáyani	tsayo	tsáyale
7	tsíshani	tsisho	tsíshile
8	tsízani	tsizo	tsízile
9	tsíyani	tsiyo	tsile
10	tsízani	tsizo	tsízile
11	tsiwani	tsiwo	tsule
15	tsíyani	tsiyo	tsile
16	tsáwani	tsavo	tsávwale
1ere pers. sg.	tsami "me voici"		
2e pers. sg.	tsawe "te voilà"		
1ere pers. pl.	tsasi "nous voici"		
2e pers. pl.	tsanyu "vous voilà"		